

Barthélémy, F. (2022). *Le champ du français langue étrangère. Modèle économique, politique et éducatif*

Paris : L'Harmattan, 244 p. ISBN : 978-2-14-027059-8

Anne-Christel Zeiter



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/rechercheformation/8653>

ISSN : 1968-3936

Éditeur

ENS Éditions

Référence électronique

Anne-Christel Zeiter, « Barthélémy, F. (2022). *Le champ du français langue étrangère. Modèle économique, politique et éducatif* », *Recherche et formation* [En ligne], Notes critiques, mis en ligne le 07 décembre 2023, consulté le 07 décembre 2023. URL : <http://journals.openedition.org/rechercheformation/8653>

Ce document a été généré automatiquement le 7 décembre 2023.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Barthélémy, F. (2022). *Le champ du français langue étrangère. Modèle économique, politique et éducatif*

Paris : L'Harmattan, 244 p. ISBN : 978-2-14-027059-8

Anne-Christel Zeiter

RÉFÉRENCE

Barthélémy, F. (2022). *Le champ du français langue étrangère. Modèle économique, politique et éducatif*. Paris : L'Harmattan, 244 p. ISBN : 978-2-14-027059-8

- 1 L'originalité de l'ouvrage de Fabrice Bathélémy, *Le champ du français langue étrangère*, réside sans aucun doute dans la mise en lumière de l'impact du relatif manque de reconnaissance du FLE comme discipline académique sur les conditions de formation et de carrière des spécialistes de la promotion et de la diffusion du français à l'étranger et/ou aux étrangers. Si le projet de considérer le FLE comme un champ n'est pas nouveau – dès les premières pages, l'auteur convoque Porcher, qui le proposait déjà en 1987 –, la description et l'analyse critique des réalités concrètes qui parcourent le champ en diachronie et en synchronie et en regard des enjeux économiques et politiques qui le structurent s'avèrent riches et originales.
- 2 Après une première partie de contextualisation qui se conclut par un tableau des méthodes et/ou ouvrages, des événements et enfin des courants, méthodologies et principes intervenus entre le XVII^e siècle et les années 2020, les principaux aspects des politiques linguistiques qui structurent la promotion et l'enseignement d'une langue à l'étranger et/ou aux étrangers sont ensuite discutés : intervention et planification, dimensions multimodales articulant les choix étatiques et les enjeux des différents partenaires et prestataires impliqués, marché, cote et commercialisation des langues. La synthèse de trois modèles interprétatifs (Coste, 1990 ; Galisson, 1990 ; Minerva et Reinfried, 2012) aboutit au constat d'une « série de récurrences qui permet de révéler

un certain nombre de pistes ou d'angles d'analyse dans des perspectives micro et/ou macroscopique » (p. 51).

- 3 L'auteur justifie ensuite son choix méthodologique d'appliquer les notions bourdieusiennes de champ et de capital au FLE. Il propose ainsi d'en analyser les interactions constantes avec d'autres champs culturels, économiques ou encore politiques, pour mettre en exergue les tensions entre des agents institutionnels ou individuels dont les capitaux économique, culturel, social, symbolique et langagier, varient considérablement.
- 4 En termes d'institutionnalisation du champ, Barthélémy décrit d'abord les instances de légitimation, dont il relève le flou dans la formation des enseignants de FLE et dans la recherche au sein des départements et laboratoires universitaires. Discipline scientifique « jeune » dans son indépendance face à d'autres disciplines « constituées », principalement la linguistique, la didactique du FLE est forcément interdisciplinaire, ce qui implique des articulations théoriques complexes. De par son objet, elle frôle par ailleurs sans cesse la hiérarchisation entre théoriciens et praticiens, dans la recherche comme dans les formations, au gré de ce que l'auteur décrit comme des conceptions managériales variables poussant les universités à favoriser tantôt une plus grande professionnalisation de l'enseignement, tantôt une théorisation plus forte de la discipline. L'hégémonie d'une évaluation de la langue toujours plus certifiante parasite enfin d'autant plus la discipline qu'elle en détourne l'objet vers des fins économiques et politiques. Dans la même idée, les instances administratives nationales, européennes et francophones s'appuient sur la promotion et la transmission du français pour poursuivre des enjeux avant tout économiques et politiques dans une société toujours plus mondialisée, ce qui se répercute également dans les instances éditoriales, un secteur commercialement important en termes de méthodes d'enseignement-apprentissage. Dans ce contexte, les revues spécialisées et scientifiques dont le sujet central est le FLE prennent peu de place, selon Barthélémy. Cette logique économico-politique se retrouve dans l'analyse des instances de diffusion linguistique et culturelle dont la mission de promotion de la langue et de la culture s'inscrit dans une démarche entrepreneuriale destinée à répondre aux besoins d'une société néo-libérale toujours plus numérique, ce qui conduit logiquement l'auteur à s'intéresser enfin aux instances médiatiques, à partir des exemples de Radio France internationale et de TV5 Monde.
- 5 La partie suivante de l'ouvrage, intitulée « Enseignants et apprenants », accorde une grande place à la formation des enseignants telle qu'elle est et telle que l'auteur la souhaiterait, en croisant les différents enjeux décrits au niveau de l'institutionnalisation du champ :

[L]'enseignement s'est adapté aux exigences de plus en plus pressantes des attentes de la société, de ses publics et les métiers de diffusion et de promotion de notre langue qui se sont eux aussi adaptés à ces changements, souhaitables ou subis, nécessitent, pour s'ajuster aux contextes (économiques, politiques, sociaux, matériels...), des compétences diversifiées. Celles-ci relèvent de champs variés : enseignement, médias, sciences humaines, etc., qui exigent par ailleurs des qualités personnelles indéniables (créativité, polyvalence, adaptabilité...). Aussi, une typologie d'éléments de formation commune serait délicate, voire inopérante. Ce sont, là encore, des compétences transférables dont il convient de doter les futurs enseignants de FLE-FLS, des outils intellectuels et conceptuels qui puissent leur permettre de s'adapter à des situations changeantes et dans leur environnement tel qu'il sera. (p. 151)

- 6 Barthélémy décrit alors les aspects de la formation des enseignants de FLE qui manquent selon lui pour accompagner au mieux ces spécialistes : formation à l'éthique, à la gestion de l'espace et du temps dans la (re)présentation face aux publics d'apprenants, à l'évaluation, à la gestion de la distance intergénérationnelle, à l'interculturel, à la comparaison des publics et des systèmes éducatifs, au numérique et aux politiques linguistiques. Si le constat de la diversification des publics du FLE et d'une logique d'apprentissage plus utilitariste et pragmatique met également en évidence l'importance économique grandissante du français sur objectif spécifique (FOS), l'auteur souligne enfin l'importance de ne pas négliger des publics encore peu exploités, quoique prometteurs : le public institutionnel captif, c'est-à-dire qui n'a pas le choix d'apprendre ou non le français, les enfants, les seniors et les entreprises.
- 7 De ces objectifs et publics différents, l'auteur passe à une première distinction entre FLE et français langue seconde (FLS), qui concerne les « personnes scolarisées dans un pays (majoritairement) francophone ou [...] confrontées à un multilinguisme officiel » (p. 185), et dont il décrit les principaux lieux, contextes et visées d'action. La question centrale de la reconnaissance de la discipline réapparaît alors au niveau des conditions de travail des enseignants de FLE à l'étranger : être natif y vaut plus qu'un diplôme de FLE lorsque les vacataires sont plus nombreux que les fonctionnaires, ce qui fausse considérablement le marché de l'emploi. Si des fonctionnaires natifs, recrutés en France, travaillent certes à l'étranger dans de bonnes conditions, Barthélémy souligne qu'ils sont de moins en moins nombreux à enseigner, occupant plutôt des fonctions « d'administration, de coordination, de médiation, d'élaboration de projets, etc. » (p. 189). Les enseignants recrutés localement et les vacataires subissent quant à eux bien plus de précarité professionnelle et salariale. La question nodale des formations en FLE et de la reconnaissance de la discipline réapparaît donc, de telles conditions de travail étant d'autant plus difficiles à avouer aux candidats à une formation d'enseignant de FLE que le marché lui-même est toujours plus faible dans le contexte économique et politique qui le structure.
- 8 À l'inverse, l'enseignement du FLE en France s'est considérablement développé, notamment sous l'impulsion de la migration (prise en charge scolaire des enfants primo-arrivants et accompagnement linguistique des adultes). Barthélémy souligne ainsi les particularités de ces publics et leur impact dans la diversification des enjeux à considérer en FLE, de manière à nouveau programmatique, pour aller jusqu'à une réflexion sur l'intégration et l'inclusion.
- 9 L'enseignement dispensé par les instituts privés de formation est enfin abordé, en termes d'économie de marché : d'un côté, des clients qui exigent flexibilité des horaires et optimisation des contraintes, de l'autre, des enseignants *free-lance* payés à l'heure ou en CDD s'ils sont recrutés dans une structure. L'enseignement à distance que permettent les nouvelles technologies semble augmenter encore la précarité des enseignants, notamment en termes de compétences supplémentaires à acquérir pour répondre aux attentes liées au numérique et à ses possibilités encore insuffisamment explorées.
- 10 Barthélémy conclut enfin en revenant à la question de la légitimité du FLE ou de la *didactique du FLE* (selon les appellations), qui se répercute dans la globalité du champ, nombre de problématiques évoquées relevant de l'interaction de cette réalité avec les enjeux politiques et économiques actuels.

- 11 L'ouvrage de Barthélémy soulève des défis importants pour le champ du FLE, en particulier pour les enseignants et les publics qui y agissent. Pour le comprendre, il faut néanmoins parcourir le texte plusieurs fois pour dépasser une structure un peu linéaire empêchant de saisir directement le cœur du propos. Il faut également faire fi d'une rédaction parfois peu soignée pour se concentrer sur la richesse des contextualisations historiques et actualisantes du champ. On pourra enfin regretter une perspective franco-française, la répétition du syntagme « notre langue » renforçant un sentiment d'ignorance des autres francophonies que l'auteur condamne pourtant. De même, alors que Barthélémy prône une meilleure reconnaissance du champ, aucune référence récente traitant des sujets abordés n'est mentionnée, ce qui peut surprendre les chercheurs en didactique du FLE.
-

BIBLIOGRAPHIE

Coste, D. (1990). Pour ne plus se raconter d'histoires. *Études de linguistique appliquée*, 78, 5-16.

Galisson, R. (1990). Où va la didactique du français langue étrangère ? *Études de linguistique appliquée*, 79, 9-34.

Minerva, N. et Reinfried, M. (2012). Les domaines à explorer et l'évolution historique. *Le français dans le monde. Recherches et applications*, 52, 14-28.

Porcher, L. (1987). *Enseigner-diffuser le français : une profession*. Hachette.

AUTEURS

ANNE-CHRISTEL ZEITER

Université de Lausanne